

STRATIFICATION ECOFORESTIERE

Type de description	Tm	Tn	Improductif	Non forestier
101	X			
102	X			
103	X			
104	X			
105	X			
106	X			
107	X			
108	X			
109	X			
110	X			
111	X			
112	X			
113	X			
114	X			
115	X			
116	X			
117	X			
118	X			
119	X			
120	X			

Exemple d'appellation	Tm de hauteur	Tn de hauteur	Improductif	Non forestier
CJ 98 C			X	
CJ 98 D			X	
F.A. 2				X
CT 79 ND				X

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

SELECTION :
L'emplément doit être de 75% de la surface totale et être occupé par les essences dominantes.

RELIEUX :
L'emplément doit être de 75% de la surface totale et être occupé par les essences dominantes.

MELANGES :
Les essences dominantes doivent être représentées par un pourcentage de 25% et de 75% de la surface totale.

CODE	ESSENCES RESERVEES #1	ESSENCES RESERVEES #2	ESSENCES RESERVEES #3	ESSENCES FEUILLEES #1	ESSENCES FEUILLEES #2	ESSENCES FEUILLEES #3
0	Épicéa commun	BT	Bouleau papier	BT	BT	BT
1	Épicéa de roquer	RE	Bouleau à écorce blanche	RE	RE	RE
2	Pin blanc	BN	Épicéa commun	BN	BN	BN
3	Pin résineux	PN	Épicéa de roquer	PN	PN	PN
4	Pin gris	PG	Épicéa commun	PG	PG	PG
5	Pin noir	PN	Épicéa commun	PN	PN	PN
6	Pin sylvestre	PS	Épicéa commun	PS	PS	PS
7	Pin sylvestre	PS	Épicéa commun	PS	PS	PS
8	Pin sylvestre	PS	Épicéa commun	PS	PS	PS
9	Pin sylvestre	PS	Épicéa commun	PS	PS	PS
10	Pin sylvestre	PS	Épicéa commun	PS	PS	PS

INDICES DENSITE-HAUTEUR

Hauteur Moyenne des Tiges Dominantes et Coordonnées	25 m	30 m	35 m	40 m	45 m	50 m	55 m	60 m	65 m	70 m
Classe de densité	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Classe de hauteur	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Classe de densité-hauteur	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J

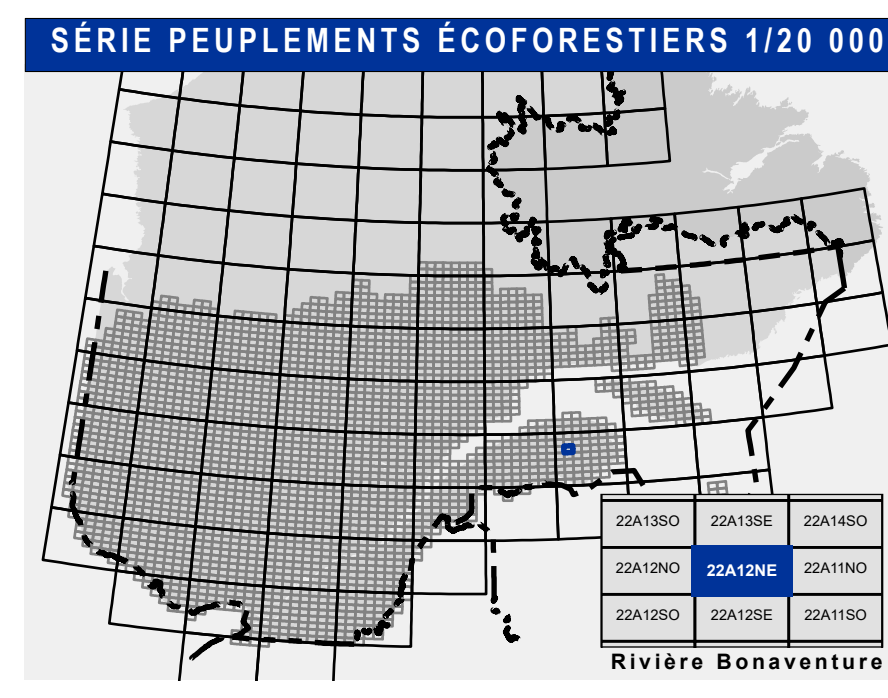
CLASSES D'ÂGE

REPELEMENTS ÉTAGES	10	20	30	40	50	60	70	80	90
REPELEMENTS ÉTAGES	10	20	30	40	50	60	70	80	90

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE	INTERVENTIONS PARTICULIÈRES	
CHT	Chablis total	CON	Conversion de peuplement
DT	Déménagement total	COE	Coupe à diameter limite
ES	Épandage grave	COE	Coupe à diameter limite avec élagage
BR	Brûlis total	CAM	Carpe des débris d'essence
VE	Verges	CA	Coupe d'assainissement
VR	Verges grave	CO	Coupe de débardage

TERRAINS FORESTIERS

CODE	DESIGNATION	Taux d'Inclinaison	
DM	Défilé ou semi-défilé humide	A	0%
DM	Défilé ou semi-défilé sec	B	1%
DM	Autres	C	2%
DM		D	3%
DM		E	4%
DM		F	5%
DM		G	6%
DM		H	7%
DM		I	8%
DM		J	9%
DM		K	10%
DM		L	11%
DM		M	12%
DM		N	13%
DM		O	14%
DM		P	15%
DM		Q	16%
DM		R	17%
DM		S	18%
DM		T	19%
DM		U	20%
DM		V	21%
DM		W	22%
DM		X	23%
DM		Y	24%
DM		Z	25%



SERIE PEUPELEMENTS ECOFORESTIERS 1/20 000

Voies de communication et ponts	Obstacles et infrastructures	Courbe de niveau	Peuplement écoforestier	Métadonnées
<ul style="list-style-type: none"> Classe 1, HN - Hors norme Classe 2 Classe 3 Classe 4 NC - Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4 NF - Non forestier (Adresse Québec) Pont forestier 	<ul style="list-style-type: none"> Bâtiment, silo, réservoir Chute, rapide, écueil Centre de ski alpin Hydrobase Mine à ciel ouvert Pyloze Terrain de camping Tour de télécommunication, tour Barrière, barrage de castor Remonte mécanique Ligne de transport d'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> Courbe de niveau mètre Courbe de niveau intermédiaire Esker Morcellement Morcellement foncier Frontières Frontière internationale Frontière interprovinciale Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définie) 	<ul style="list-style-type: none"> Peuplement écoforestier Peuplement improductif Peuplement non forestier 	<ul style="list-style-type: none"> Surface de référence géodésique Système de référence géodésique Projet cartographique Équation des altitudes Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006 Coordonnées géographiques au centre Latitude (origine méridien central) Longitude (équateur) 0° Coordonnées UTM Facteur d'échelle 0,9999

Sources

Donnée : Assise cartographique (données topographiques)

Organisation : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Informations forestières

Année de photos pour la production de la carte (Équipement de reconnaissance) : 2016

Date de mise à jour provinciale : Juin 2019

Superficie minimale d'appellation des peuplements : 4 hectares

Réalisation

Production : Ministère des Forêts, Faune, et des Parcs

Diffusion : Direction des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.

© Gouvernement du Québec

Date : 14/04/2025
07/06/2019

